



ALASKAN MALAMUTE CLUB DE FRANCE

Affilié à la Société Centrale Canine (reconnue d'utilité publique), agréée par la Ministère de l'Agriculture
Siège social : 170 route d'Yvoire - 74140 EXCENEVEX

FORMULAIRE DE DEMANDE D'HOMOLOGATION DU TITRE DE LAUREAT STANDARD PERFORMANCE

A adresser à :
Sandrine Curot

AMCF
58, Avenue du Général de Gaulle
21110 Genlis

Ou par mail à sandrine.curot@malamute21.fr

Je demande l'homologation du titre de LAUREAT STANDARD PERFORMANCE pour mon malamute d'Alaska, selon les critères ci-dessous.

Renseignements à compléter d'après le pedigree du chien :

NOM DU CHIEN :

AFFIXE :

NUMERO DE LOF :

NUMERO D'IDENTIFICATION : SEXE :

Nom du Propriétaire :

Adresse :

Téléphone : e-mail :

Le titre de Lauréat Standard Performance est attribué au malamute totalisant un minimum de 4 points avec au moins 1 point dans le domaine Performance et 1 point dans le domaine Standard.

Attribution des points pour mon malamute (cochez dans la colonne correspondante) :

PERFORMANCE

Brevet de travail échelon 1	1 point	
Brevet de travail échelon 2	2 points	
Brevet de travail échelon 3	3 points	

Joindre la photocopie de la page d'homologation du brevet de travail

STANDARD

2 EXC en classe intermédiaire, ouverte, champion, travail ou vétéran	1 point	
2 CACS ou 2 RCACS	2 points	
2 CACIB ou 2 RCACIB	3 points	

Joindre les justificatifs des résultats d'exposition

Je certifie que ces renseignements sont exacts.

A Le
Signature du propriétaire

Depuis le 1^{er} septembre 2019,
les personnes non adhérentes à l'AMCF doivent régler en ligne 10 € par demande pour frais de gestion.
Sur <https://www.helloasso.com/associations/alaskan-malamute-club-de-france>
Les dossiers non accompagnés du règlement ne seront pas traités.